

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 décembre 2017

OBJET :

**Convention portant sur le recouvrement
des produits locaux**

Rapporteur : M. CAUSERO
Délibération n°16

EXPOSE DES MOTIFS

Afin d'améliorer le niveau de recouvrement des produits municipaux, la ville d'Essey-lès-Nancy et son comptable public envisagent de développer un partenariat renforçant l'implication de chaque acteur dans les actions en recouvrement.

Dans ce cadre, les deux parties ont établi conjointement un projet de convention centré sur les conditions de recouvrement de ces produits. Ce projet s'appuie sur la « charte nationale des bonnes pratiques de gestion des recettes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics », signée par la Direction Générale des Finances Publiques et les associations nationales représentatives des élus locaux, dont les axes constituent des voies opérationnelles d'optimisation du recouvrement et de la qualité du service rendu aux usagers.

Etabli pour la durée du mandat, il définit une politique et un protocole de recouvrement et précise notamment les objectifs à atteindre par l'ordonnateur et le comptable en matière d'échanges d'informations et de rythme d'émission de pièces comptables.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver les termes du projet de convention joint à la présente délibération portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents y afférents.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 1 abstention (M. LEINSTER) les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 14 décembre 2017.

Pour Extrait

 **Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	30 novembre 2017
- Convocation distribuée le :	30 novembre 2017
- Affichage du compte-rendu le :	15 décembre 2017
- Affichage du procès-verbal le :	16 février 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- MME CADET à MME LEDROIT
- MME COLME à M. LAURENT
- M. FRANIATTE à MME DOLATA
- M. HOFFER à M. ROSSIGNON
- M. DI TOMMASO à MME SIMONNET
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME DEVOUGE

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire

